



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Travail clandestin

Question orale n° 40

Texte de la question

M. Jean de Lipkowski attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur le contrôle des chômeurs, notamment de longue durée, et des bénéficiaires du RMI. Le développement du « travail au noir » est un véritable fléau économique. Il lui demande s'il entend mettre en place une méthode de contrôle plus appropriée et, dans le cadre de la décentralisation, s'il envisage de donner plus de pouvoir aux maires.

Données clés

Auteur : [M. de Lipkowski Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 40

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 1993, page 287

Réponse publiée le : 7 mai 1993, page 324

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mai 1993